

## Un frère de Mary Wollstonecraft en France ?

Serge Aberdam

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/6443>

DOI : 10.4000/ahrf.6443

ISSN : 1952-403X

### Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2006

Pagination : 199-206

ISSN : 0003-4436

### Référence électronique

Serge Aberdam, « Un frère de Mary Wollstonecraft en France ? », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 344 | avril-juin 2006, mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/6443> ; DOI : 10.4000/ahrf.6443

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Tous droits réservés

---

## Un frère de Mary Wollstonecraft en France ?

Serge Aberdam

---

- 1 Mary Wollstonecraft, l'auteur de *Vindication of the Rights of Woman*<sup>1</sup> a longuement séjourné, entre décembre 1792 et avril 1795, en France, pays où une traduction de son livre majeur était parue avec à peine quatre mois de décalage sur l'édition anglaise de janvier 1792. Dans un précédent travail<sup>2</sup>, je m'étais interrogé à la fois sur les contacts de l'auteur avec les courants favorables en France à la défense des droits des femmes et sur l'écho dans ce pays de son ouvrage, écho incomparablement plus faible que dans l'ensemble des pays anglo-saxons, où elle demeure jusqu'à nos jours une figure de premier plan. Au-delà de l'oubli de Mary Wollstonecraft par l'historiographie de la Révolution<sup>3</sup>, cet écart de diffusion dès l'époque comme de réputation ensuite<sup>4</sup> sont suffisamment étonnants pour qu'on y insiste et qu'on verse au dossier quelques éléments complémentaires.
- 2 Née en 1759, Mary Wollstonecraft doit rapidement, surtout à dater de la mort de sa mère en 1782, aider les plus jeunes de ses frères et sœurs, en particulier le jeune James, son cadet de presque 10 ans qui s'est embarqué dès septembre 1780 sur le HMS Carysfoot. Mary commence en 1790 à financer les enseignements de mathématiques dont il a besoin pour devenir officier de marine<sup>5</sup>. Sa correspondance témoigne de ce qu'elle ne se libère pas de ce souci quand elle quitte l'Angleterre fin 1792 pour un séjour en France qui se prolongera bien plus que prévu.
- 3 Changeant de vie en changeant de pays, Mary ne rédigea pas le second volume de *Vindication*, plusieurs fois annoncé<sup>6</sup> et qui aurait pu être centré sur les droits légaux des femmes. Faut-il y voir une conséquence du faible écho qu'a rencontré l'édition française de *Vindication*, parue en mai 1792 ? La dédicace du livre à Talleyrand, qu'elle a rencontré entre les deux premières versions anglaises, a-t-elle eu des conséquences sur la diffusion de la version française ? En tout cas, l'écho n'est pas comparable, même de loin, au scandale et à l'intérêt qu'il provoque en Angleterre et la rareté des mentions qui en sont faites en France semble même remarquable.

- 4 Au-delà des étapes de son séjour, les relations sociales de Mary impliquent le milieu anglophone de Paris et des liaisons avec des Français instruits qui lui sont proches. Les Anglais et Américains de Paris forment une petite communauté, observée de près par la police et les agents des puissances. Mary est reçue chez Helen-Maria Williams, liée à la Gironde, comme chez Thomas Christie, peut-être plus proche de Danton, et chez Joël Barlow dont l'épouse demeurée en Angleterre devient une de ses correspondantes. John Hurford Stone, ami intime de H.-M. Williams, est un des animateurs de cette petite société, qui se partage entre les affaires, la littérature et la politique. Mary connaît Thomas Paine depuis 1791 et ce dernier, devenu conventionnel, peut faire le lien avec le monde de la politique officielle. Dans la mesure où Paine ne parle pas le français, ses traducteurs ont une grande importance, en particulier Lanthenas qui devient par ce biais proche de Mary. Elle fait également la connaissance en avril 1793 d'un Américain, Gilbert Imlay, ancien officier de la guerre d'indépendance, auteur d'ouvrages géographiques alors appréciés<sup>7</sup>, devenu un intermédiaire pour des spéculations foncières proposées aux Français. Imlay cherche en fait, par le canal de Brissot, à influencer sur le ministère pour promouvoir des projets d'intervention militaire en Louisiane. Mary sera certainement sa maîtresse en juin<sup>8</sup>.
- 5 Quels qu'aient été les contacts réels de Mary Wollstonecraft à Paris, nécessairement bien plus larges que ce que prétendra une tradition aussi pieuse que précoce, c'est dans un milieu essentiellement girondin qu'elle évolue, par sympathie politique comme par affinité linguistique. De mieux en mieux insérée dans la vie française, Mary, amoureuse, installée à Neuilly pendant les chaleurs estivales de 1793, puis enceinte, reste économiquement indépendante, grâce aux lettres de change que lui fait parvenir son éditeur, Johnson, et plus généralement par la possibilité de communiquer avec Londres malgré le blocus pendant tout son séjour. La chute de la Gironde relativise les projets louisianais d'Imlay qui se réoriente vers une activité purement commerciale, pendant que Mary suggère à un correspondant de s'abstenir de commentaires politiques. Dès septembre 1793, après avoir mis Mary sous la protection de sa nationalité américaine, par une déclaration à l'ambassade ou par un vrai mariage civil, Imlay gagne le Havre. Par delà la mise en place du gouvernement révolutionnaire et les vagues d'exécutions de l'automne, Mary rejoint Imlay en janvier 1794, quittant la capitale où monte la grande Terreur pour aller accoucher au Havre, le 14 mai, de sa fille Françoise/Fanny. Même si leur petite famille vit paisiblement jusqu'à la fin de l'été 1794 au *Havre-Marat*, district de Montivillier, une citadelle du jacobinisme normand<sup>9</sup>, l'éloignement de Paris ne nuance pas l'hostilité de Mary au gouvernement révolutionnaire et aux « jacobins », appliquée rétrospectivement à l'année 1789 dans un livre qu'elle réussit à faire passer à Johnson<sup>10</sup>.
- 6 Après Thermidor, ils rejoignent Paris où Mary restera de longs mois avec sa fille. Si ses relations avec Imlay se détériorent<sup>11</sup>, sa correspondance témoigne d'une réelle acclimatation à la vie et aux distractions parisiennes<sup>12</sup>. C'est d'ailleurs dans une fête républicaine vers la fin 1794 qu'elle rencontre Archibald Rowan, militant irlandais. Ce dernier brosse à sa propre épouse le portrait d'une personne qu'il a plaisir à visiter chaque fois qu'il a besoin « *d'une tasse de thé et d'une heure de conversation raisonnable*<sup>13</sup> ». Décidée et sûre d'elle-même, la correspondance de Mary témoigne, dans une grande continuité avec ses opinions antérieures, de son admiration pour Tallien<sup>14</sup>, de son hostilité envers les « jacobins » et de son attachement à la liberté de la presse. Ce portrait esquissé d'une Mary Wollstonecraft essayant de maîtriser les circonstances contraste fortement avec les pages désespérées des *Letters to Imlay*. Au vrai, son embarquement

pour l'Angleterre ne se produit qu'au lendemain de la nouvelle tentative de révolte des femmes et des sans-culottes parisiens le 1er avril 1795 (12 germinal an III) et avant la seconde tentative insurrectionnelle des 20-21 mai (1-2 prairial) qui débouchera sur leur défaite définitive et sur une nouvelle fournée terroriste. C'est d'abord un possible retour de la Terreur que Mary aurait fui<sup>15</sup>.

- 7 Rentrée en Angleterre, celle qui signe toujours Mary Imlay part, sur la demande de ce dernier, pour le long voyage dont elle tirera ses *Lettres de Suède*<sup>16</sup>. Il ne s'agit même pas de résumer cette douloureuse histoire du retour en Angleterre : disons que sa réinsertion suppose une grande prudence. À l'époque des tentatives des « descentes » françaises, des mutineries de la flotte et de la chasse aux « jacobins », les cas de « trahison » ne sont pas traités à la légère : les libéraux peuvent à tout moment devenir des cibles pour les « défenseurs de la monarchie et de la religion ». Les pressions sont fortes et le nouveau compagnon de Mary, William Godwin, en est une des principales cibles.
- 8 Dans cette ambiance de guerre, nous voyons pourtant se reformer, en France, entre 1795 et 1798, les relations dont Mary avait successivement bénéficié, celles entre Paine, Lanthenas, Stone et même Talleyrand (rapidement un indéboulonnable ministre) : simplement, il s'agit désormais d'un James Wollstonecraft<sup>17</sup>. Au départ, à une date inconnue de 1795 qui ne semble postérieure que de quelques mois au départ de Mary, quelqu'un qui se présente comme son jeune frère arrive à Paris, comme elle le craignait plus ou moins depuis son arrivée<sup>18</sup>. Il est probable que c'est ce garçon que l'on retrouve dans les jours qui suivent la tentative insurrectionnelle monarchiste de la fin septembre 1795 (vendémiaire an IV), lorsqu'un *Woltstomnecrass* et un *Wortstonecraft* figurent sur deux ordres différents du Comité de Sûreté générale. Il s'agit, les 10 et 14 octobre 1795 (18 et 22 vendémiaire)<sup>19</sup>, de mesures d'extraction de la maison d'arrêt des Quatre-nations pour traduction devant le comité, lequel ne joue pas le rôle de tribunal mais trie entre les suspects. James, étranger récemment arrivé, semble bien avoir fait partie des gens alors arrêtés en masse et par forme de précaution, et il y est aussi question d'un *Stonn...*
- 9 Dans le dossier d'un arrêté du Directoire exécutif<sup>20</sup> figure ensuite une lettre (mai-juin 1796 ?) de l'idéologue Duhamel<sup>21</sup>, « Professeur de grammaire générale aux Écoles centrales de Paris, » qui « connaît intimement le citoyen Wollstonecraft et ses principes sur la révolution. » Le jeune homme, ici prénommé Jacques, « est venu à Paris pour finir ses études et attendre sa sœur avec laquelle il doit passer aux États-Unis. Il avait obtenu au mois de Fructidor, époque de son arrivée, une permission de rester en cette ville, mais la dernière loi sur les étrangers l'a obligé à se retirer à la campagne, loin des moyens d'instruction [...] » La lettre de recommandation de Duhamel est surchargée d'un message parallèle de Lanthenas, ancien conventionnel et député au Conseil des Cinq-Cents et d'un autre, en anglais, de Thomas Paine qui est dans la même situation (quoiqu'il n'ait jamais siégé dans ce Conseil). Avec de tels patronages, le nommé Jacques Wollstonecraft obtient du Directoire<sup>22</sup>, le 25 juin 1796 (7 messidor an IV), le droit de revenir à Paris et d'y séjourner. La note transmise au Directoire le présente comme le frère de Mary, « qui a écrit en anglais sur le droit des femmes et donné une histoire de la révolution française, avec des réflexions très justes, très philosophiques sur ses progrès et son influence dans toute l'Europe. (il est vivement recommandé par Lanthenas, du Conseil des Cinq-Cents)<sup>23</sup>. » Mary est présentée comme un auteur purement britannique : on ne fait référence qu'à des travaux publiés en Grande-Bretagne, sans un mot sur une édition française d'un de ses livres ou sur un séjour en France. Remarquons que si cette déformation des faits est supposée pouvoir être admise par le lecteur, c'est aussi un indice sur la faible notoriété française de l'intéressée.

- 10 Mary meurt le 10 septembre 1797 en Angleterre des suites de la naissance, le 30 août, de sa seconde fille<sup>24</sup>. Un an plus tard, un autre dossier du Directoire exécutif, incomplet parce que l'on n'en a gardé que les pièces décisives et distrait les pièces informatives, nous amène en septembre 1798, à l'extrême fin de l'an VI et laisse penser que Jacques-James Wollstonecraft a vécu paisiblement à Paris pendant toute cette période, depuis juin 1796 sinon août 1795. En septembre 1798, il se présente comme natif de Barking, âgé de 30 ans (il se rajeunit peut-être légèrement), étudiant la physique et la langue française à Paris depuis deux ans et demi : cette durée paraît exacte si l'on considère la date de son permis de revenir résider à Paris, mais un peu courte si l'on pense à la période antérieure à juin 1796, avec une arrivée en août ou septembre 1795 (fructidor an III). Il semble en tout cas que, dans l'été 1798, Jacques-James a été dénoncé par deux Américains, Haley et Foulton (Fulton ? Fouston ?), comme un espion anglais. Leurs lettres ne sont malheureusement plus jointes au dossier, qui comprenait aussi des correspondances saisies, attribuées audit « Jacques ». L'expert commis ayant déposé que les lettres n'étaient pas de la main du prévenu, un projet d'arrêté est alors rédigé, qui stipule son élargissement : « *On se sent d'autant plus enclin à conclure de cette manière que l'attestation de Thomas Paine semble devoir laisser moins de doute. C'est donc avec confiance que je propose la mise en liberté.* » Cependant, ce texte est finalement raturé : les dénonciateurs ont renouvelé leurs accusations par écrit et l'arrêté adopté le 12 septembre 1798 (26 fructidor an VI)<sup>25</sup> ordonne à Jacques-James de quitter la ville sous 24 heures et le pays sous 15 jours, sous peine de détention et de mise en jugement comme espion. Il s'agit visiblement d'une mesure de compromis : une certitude raisonnable aurait certainement entraîné une arrestation pure et simple pour espionnage.
- 11 James, frappé d'expulsion, préfère cependant affronter la détention et se retrouve à la prison du Temple d'où il essaie d'organiser sa défense. Lanthenas n'est plus parlementaire, étant sorti des Cinq-Cents en mai 1797. James s'adresse alors à John Hurford Stone pour toucher par lui le ministre Talleyrand, l'homme auquel Mary avait dédié *Vindication of the Rights of Women*, fin 1791-début 1792. Une des lettres de James à Stone a été publiée<sup>26</sup>. Elle est datée du 24 septembre 1798 (3 vend[émiaire] an VII), fait suite à une autre lettre à Talleyrand (*Talleyrand-Périgord*) et se réfère à des démarches de Stone auprès du ministre dans les jours précédents, dès avant l'arrêté du Directoire. Le détenu Wollstonecraft se présente comme un réfugié politique : « *Ainsi me voilà sacrifié à mon dénonciateur ! Ainsi me voilà renvoyé dans mon pays que mes opinions m'ont fait quitter, et rejeté d'une patrie devenue la mienne par adoption.* » Wollstonecraft pense que Talleyrand s'est personnellement engagé en sa faveur et demande à Stone de réitérer sa démarche pour obtenir, sinon le report du moins la suspension de l'arrêté. Stone fait suivre la lettre le 26 septembre, en l'accompagnant d'une demande d'être reçu dès le lendemain et d'une référence à « *une affaire qui vous intéresse* », ce qui pourrait s'entendre comme un appel à la vénéralité bien connue de Talleyrand. Par ailleurs, on a relié dans le même volume des Archives étrangères, en tout anachronisme et juste à côté des correspondances citées de James Wollstonecraft et de Stone, la brochure de Paine traduite par Lanthenas *Décadence et chute du système de finance de l'Angleterre*, qui date d'avril 1796. Quelles qu'aient été les considérations orales qui ont pu accompagner cette brochure, on comprend qu'elle a été présentée à l'appui de la demande d'annulation de l'arrêté du Directoire. James est-il censé avoir fourni ou rédigé partie des matériaux de cette brochure très technique ? Il semble en tout cas que tout cela ait été inutile : « *On a écrit pour ce prisonnier au M.[inistre] de la pol[ice] gén[érale]. Il a été mis en liberté mais obligé d'évacuer le territoire de la République*

», est-il noté en marge de la lettre de Stone. Wollstonecraft est donc expulsé fin 1798. Des informations qu'il ne détaille pas laissent penser à Wardle que James, revenu en France, sera à nouveau expulsé en 1804. Il meurt en tout cas de la fièvre jaune en 1806, officier embarqué de la Royal Navy.

- 12 Les indications que nous possédons sur la nature du séjour de celui qui se présente comme Jacques-James Wollstonecraft en France ne sont donc pas toutes convaincantes. Il se défend d'être un espion, ce qui est bien normal. Cependant son arrivée à Paris s'est produite après la fin du long séjour en France de Mary, ce qui lui a permis de se couler parmi les relations qu'elle s'y était faites, puis de s'y faire protéger avec une efficacité qui se révèle durable. La référence que fait James en 1796 à un embarquement envisagé pour les États-Unis avec « sa sœur » (mais laquelle ?) n'est corroborée par aucune autre source. Mais qui n'a envisagé de fuir le continent, à un moment ou un autre de cette époque ? Cependant, au moment de cette déclaration, toutes les sœurs Wollstonecraft se trouvaient en Angleterre et il existait peu d'avantage à venir s'embarquer en France pour l'Amérique. Surtout, à aucun moment dans cette documentation française, ce James ne se présente pour ce que nous savons qu'il est : un marin et même un officier de marine anglais, ce qu'il semble redevenir après son expulsion. James navigue en effet au commerce depuis des années, n'ayant pas encore obtenu le commissionnement officiel de la Navy comme officier. En 1798, lorsque paraît en Angleterre le livre de Godwin sur Mary, il y signale à la fois que « *James is in Paris* » (p. 7 de l'ed. Clark-Durant) et que l'aide de sa sœur lui avait permis d'intégrer la Royal Navy, « *where he was shortly after made a lieutenant* » (*idem* p. 47)<sup>27</sup>. Qui est exactement alors ce James-Jacques ? Étudiant ou marin ? Ami ou espion ? Les Américains qui le dénoncent ont certes pu, eux, reconnaître en lui un marin britannique... Ce James-Jacques Wollstonecraft finit donc par avoir un profil troublant pour la police du Directoire qui ne nous livre pas nécessairement toutes ses raisons, surtout si elle a eu connaissance du livre de Godwin, avec ses deux notations.
- 13 Pour ceux qui, comme Duhamel, Paine ou Lanthenas ont, depuis 1796, assuré au « James » protection et caution, par admiration pour ou en mémoire de sa sœur ou bien par simple sympathie, son arrestation et son expulsion pour espionnage n'ont pas nécessairement allure anodine. Pour eux tous surgit, dès qu'il s'agit de la police d'État en temps de guerre avec l'adversaire traditionnel anglais, la possibilité d'avoir été pendant des années, sinon complices, du moins plus modestement manipulés. Si le soupçon pèse sur James, certains peuvent aussi se poser des questions sur Mary, sur son inquiétante pensée radicale, sur ses connections anglaises et ses courriers et lettres de change si facilement transmis à Londres... La menace de poursuites ou bien de représailles n'est jamais très loin. Quelqu'un comme Talleyrand semble hors de portée d'affaires aussi minables, mais se garde pourtant d'intervenir. Des gens comme Duhamel, Lanthenas, Paine, Stone et leurs amis ne sont aucunement à l'abri du soupçon. Après tant d'autres trahisons supposées ou réelles et les échecs des « *descentes* » en Irlande, la nouvelle de l'expulsion de James-Jacques a pu faire l'effet d'un petit séisme dans tout le milieu. Le groupe des *Idéologues*, auxquels appartient Duhamel, et la *Décade philosophique et littéraire* sont dans l'opposition ; ils vont l'année suivante appuyer naïvement le coup d'État de Bonaparte. Une accusation de complicité d'espionnage anglais est tout sauf négligeable, surtout lorsque le succès trop complet du coup d'État de novembre 1799 place sous surveillance les cercles libéraux, autour desquels vont rapidement se nouer les fils par lesquels la police politique contrôlera de plus en plus la presse et tissera la trame de ses provocations.

- 14 Ne concluons pas sur cette incrimination d'espionnage, secondaire et fragile, que la documentation britannique permettrait sans doute de vérifier ou d'infirmier. Retenons cependant que cet épisode peut avoir contribué à considérablement brouiller l'image déjà faible de Mary Wollstonecraft en France puisque, à la différence de ce qui se passe dans l'ensemble du monde anglo-saxon, son souvenir semble s'y évanouir, malgré la traduction des ouvrages posthumes que lui consacrent son mari, William Godwin, et son éditeur, Johnson. En effet, pendant plusieurs dizaines d'années, au moins jusqu'à sa redécouverte provisoire par Flora Tristan, on pourra en France utiliser le nom de Mary Wollstonecraft ou Mary Godwin comme une signature de pure fantaisie<sup>28</sup>.

---

## NOTES

1. L'édition de référence est celle de Janet M. Todd et Marilyn Butler, *The Works of Mary Wollstonecraft*, London, Pickering, 1989, 7 volumes ; *Défense des droits des femmes, suivi de quelques considérations sur des sujets politiques et moraux*, Première partie, Paris, Buisson, rue Hautefeuille n° 20, et à Lyon, Bruyset frères, rue Saint-Dominique, 1792 ; le traducteur, anonyme jusqu'ici, intervient parfois dans les notes.
2. « Droits de la femme et citoyenneté ; autour du séjour de Mary Wollstonecraft à Paris en 1793 », dans *Des notions-concepts en révolution*, J. GUILHAUMOU et R. MONNIER édés., Paris, SER, 2003, p. 123-148.
3. Voir le *Dictionnaire Critique* (dir. F. FURET et M. OZOUF, 1988), le *Dictionnaire Historique* (A. SOBOUL, Paris, PUF, 1989), *l'État de la France pendant la Révolution* (M. VOVELLE, 1989), *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture*, dir. K. BAKER, Chicago, 1986, C. LUCAS, Oxford 1987, F. FURET, 1988 ; une mention dans le catalogue *La Révolution française et l'Europe*, éd. RMN 1989, 3 vol., p. 681 ; quelques mentions dans *Les femmes et la Révolution française* (PU du Mirail, 1989-1991, vol. 3, p. 88 et 156).
4. La brochure *Vindication of the Rights of Men*, parue en 1790 n'est éditée en Français qu'en... 2003 ! *Vindication of the Rights of Woman* (janvier 1792) est réédité en 1792, en 1793, en 1794 et ensuite plusieurs fois par décade, sans interruption jusqu'à notre époque et dans tout le monde anglo-saxon. La traduction française de mai 1792 sera suivie d'une autre édition... mais presque un siècle plus tard : *Défense des droits de la femme*, Paris, Payot, 1976, 242 p., préface et nouvelle traduction (abrégée, p. 27) par Marie-Françoise CACHIN.
5. Édition critique par William CLARK-DURANT des *Memoirs of the Author of A Vindication of the Rights of Woman Written by William Godwin*, London, Johnson et Robinson, 1798 ; éd. NY, 1927, reprint NY, Haskell House, 1969, ici p. 155.
6. Dans toutes les premières éditions, en anglais comme en français, il s'agit d'un *premier volume*.
7. *A Topographical Description of the Western Territory of North America*, dont le géographe Mentelle dira le bien qu'il pense dans une lettre à L.P.J. Ballois (19 mai 1802), dans le n°1 des *Annales de statistique*, en l'an X.

8. Ralph M. WARDLE, *Collected Letters of Mary Wollstonecraft*, London, Ithaca et Cornell UP, 1979, p. 230-231.
9. Voir les travaux de Danielle PINGUÉ.
10. *An Historical and Moral View of the Origin and Progress of the French Revolution and the Effect it has Produced in Europe*, London, Johnson 1794 vol. 1, XLIV-208 p.
11. *Letters to Imlay*, éd. par C. Kegan Paul, 1879, reprises dans les *Œuvres*.
12. Lettre de Mary Wollstonecraft à Ruth Barlow, s.d., CLARK-DURANT, *op.cit.*, p. 264.
13. Lettre de A. H. Rowan à son épouse, insérée dans son *Autobiographie* et reproduite par CLARK-DURANT, *op.cit.*, p. 253.
14. Lettre du 20 novembre 1794, recueil de WARDLE, *Collected Letters of Mary Wollstonecraft*, 1979, p. 260.
15. Imlay ne quitte pas la France avant le début de 1796, d'après les deux procurations qu'il signe devant notaire les 21 et 29 nivose an IV / 11-19 janvier 1796 (AN, minutier central).
16. *Letters Written During a Short Residence in Sweden*, London, Johnson 1796.
17. WARDLE, *Collected letters of Mary Wollstonecraft*, p. 417 donne une courte notice biographique sur James.
18. Lettre du 9 (?) décembre 1792, avant l'embarquement pour la France : « *I hope I shall not see him, for he tries my patience* ». WARDLE, *Collected letters of Mary Wollstonecraft*, p. 122.
19. AN : F7 4728 d. 2, 1 p. ; F7 4774, 86, d. 4, 1 p., arrêtés des 9 et 13 octobre 1795.
20. AN : AF/III/381/1941/14.
21. Duhamel, fondateur avec Condorcet et Sieyès du *Journal d'instruction sociale*, publication qui fait le « pont » entre les Lumières et le groupe des Idéologues ; rééd. EDHIS 1981.
22. AN : AF/III/381/1941/14 ; 7 messidor an IV ; arrêté non-imprimé.
23. DEBIDOUR, *Actes du Directoire*, tome II, p. 717 ; Lionel WOODWARD, *H.M. William, une adhérente anglaise de la Révolution Française*, 1930, rééd. 1977.
24. La future Mary Shelley.
25. AN : F7/3032/1 ; mandats d'amener lancés par les juges de paix parisiens, « résidu », brouillon et minute d'arrêté.
26. L. WOODWARD, p. 138-139, Arch. des Aff. étr. : *Angleterre, corr. politique*, vol. 592, f. 104 à 106.
27. Une des sources qu'utilise Godwin pourrait être une note de la main de l'éditeur Johnson, probablement de fin 1797, que Clark-Durant reproduit (p. 202) après Kegan Paul et qui, sans donner de date, voit James « *on board Lord Hood's fleet as a midshipman, where he was presently made a lieutenant.* »
28. Voir par exemple son utilisation par le médiocre publiciste César Gardeton, publications encore cataloguées sous le nom de *Mistress Godwin* à la BNF.